

La lettre de

PARLY



BULLETIN D'INFORMATION ET DE LIAISON DES COPROPRIETAIRES ET RESIDENTS

LE BUDGET : POURQUOI ? COMMENT ?

Arrêter un budget n'est pas chose facile à Parly 2.

Le montant global se monte à 120 millions de francs.

Le chauffage et l'eau chaude représentent un tiers des charges totales.



ASSEMBLEES GENERALES LE 14 JUIN 2001 :
UNE DATE IMPORTANTE : PARTICIPEZ !!

ASSEMBLEES GENERALES le 14 JUIN 2001

***Bientôt les Assemblées Générales pour la SAIC et la copropriété.
Au Palais des Congrès de Versailles !***

La salle du Palais des Congrès est réservée un an à l'avance. Les ordres du jour des assemblées sont préparés au cours de plusieurs réunions de la société des actionnaires et conseils des copropriétaires, et de réunions en Conseil Syndical Principal pour la copropriété; ils ont été finalisés fin février ainsi que les comptes et le budget.

Une fois les ordres du jour définitivement arrêtés, les brochures sont préparées, puis transmises à l'imprimeur pendant que le Syndic prépare les quelques 12.000 cartes d'admission-pouvoir; il faut ensuite mettre sous pli manuellement près de 6000 convocations. Cela prend du temps ! Et les transmettre, soit par l'intermédiaire de l'intendant, soit par la poste.

Il faut aussi penser à faire des tests de simulation du programme informatique, effectuer les dernières mises à jour des fichiers, éditer les documents nécessaires à la tenue des assemblées.

Le jour J, toute l'équipe de la gérance est sur le pont à 14 heures pour l'installation des tables d'émargement et des panneaux d'affichage.

Si vous ne pouvez participer, pensez à transmettre votre pouvoir au mandataire de votre résidence, et sachez que tous les ans, environ 400 pouvoirs mal remplis ou non signés vous sont retournés !

***Votre participation est importante !
Alors venez nombreux !***

DE L'HUILE DANS LE GAZ...

Et la cogénération, que devient-elle ?

Nous vous avons annoncé un démarrage le 1er novembre dernier; mais depuis, on n'en parle plus, pourquoi ?

Elyo a procédé à la mise en route prévue.

Mais, Gaz de France a délivré du gaz chargé de litres et de litres d'huile, endommageant les injecteurs de la turbine.

Les travaux de remise en état ont duré plusieurs semaines retardant d'autant la mise en route de l'installation.

Désormais d'énormes filtres protègent l'installation; la turbine a été remise en service, et tout fonctionne normalement.

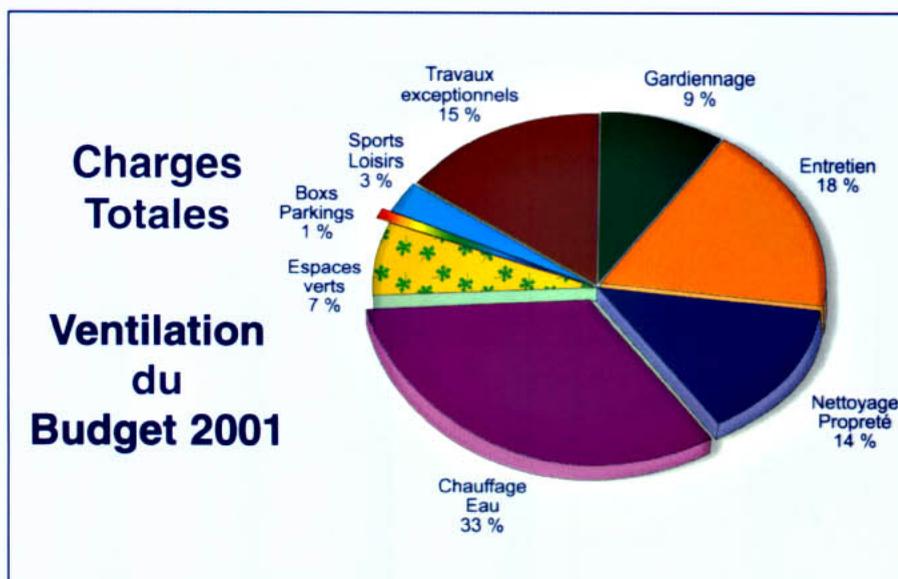


LE BUDGET : POURQUOI ? COMMENT ?

Fixer un budget, c'est avant tout définir le montant forfaitaire des charges à appliquer à chaque copropriétaire pendant une année, afin de couvrir les dépenses réelles que le Syndic pourra engager pour assurer le bon fonctionnement et le bon entretien de la copropriété. Les comptes d'une année étant arrêtés au 31 décembre, le trop perçu éventuel est remboursé sous forme d'une déduction aux charges de l'année suivante (en général vers le mois de mars).

A Parly 2, les charges d'un copropriétaire se décomposent en deux parties distinctes :

✓ Celles du Syndicat Principal qui couvrent les frais des parties communes générales de Parly 2, c'est à dire les voies de circulation, les ten-



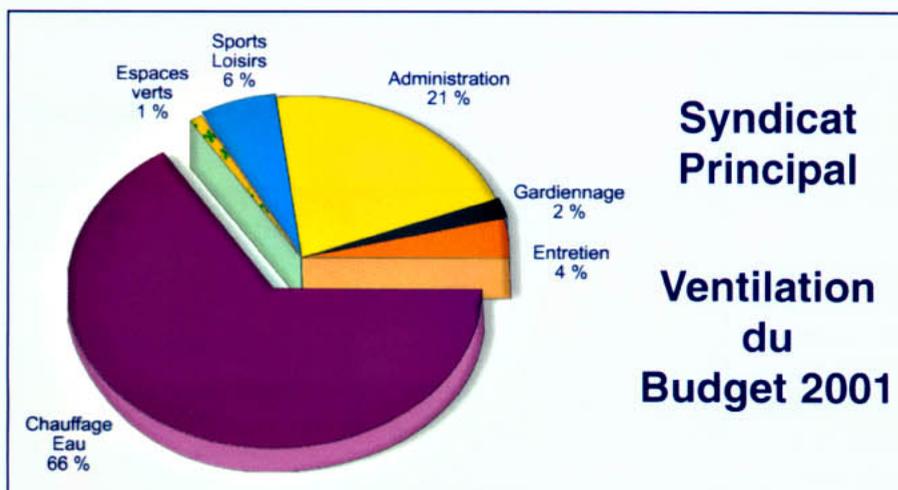
nis, les piscines, les espaces verts hors résidences, les frais de gestion et principalement les frais de chauff-

fage et de production d'eau chaude. Le budget du Syndicat Principal est présenté aux votes à l'Assemblée Générale de Parly 2 qui se tient jeudi 14 juin cette année;

✓ Celles du Syndicat Secondaire de chaque résidence, qui couvrent essentiellement les frais d'entretien et de travaux des immeubles et des espaces verts de celle-ci.

Le budget du Syndicat Secondaire est présenté aux votes de l'Assemblée Générale de la Résidence (celles-ci se tiennent entre octobre et décembre de chaque année).

...



Créateurs de cuisines
signées Marie-Armelle & Pierre Reux

Culinelle

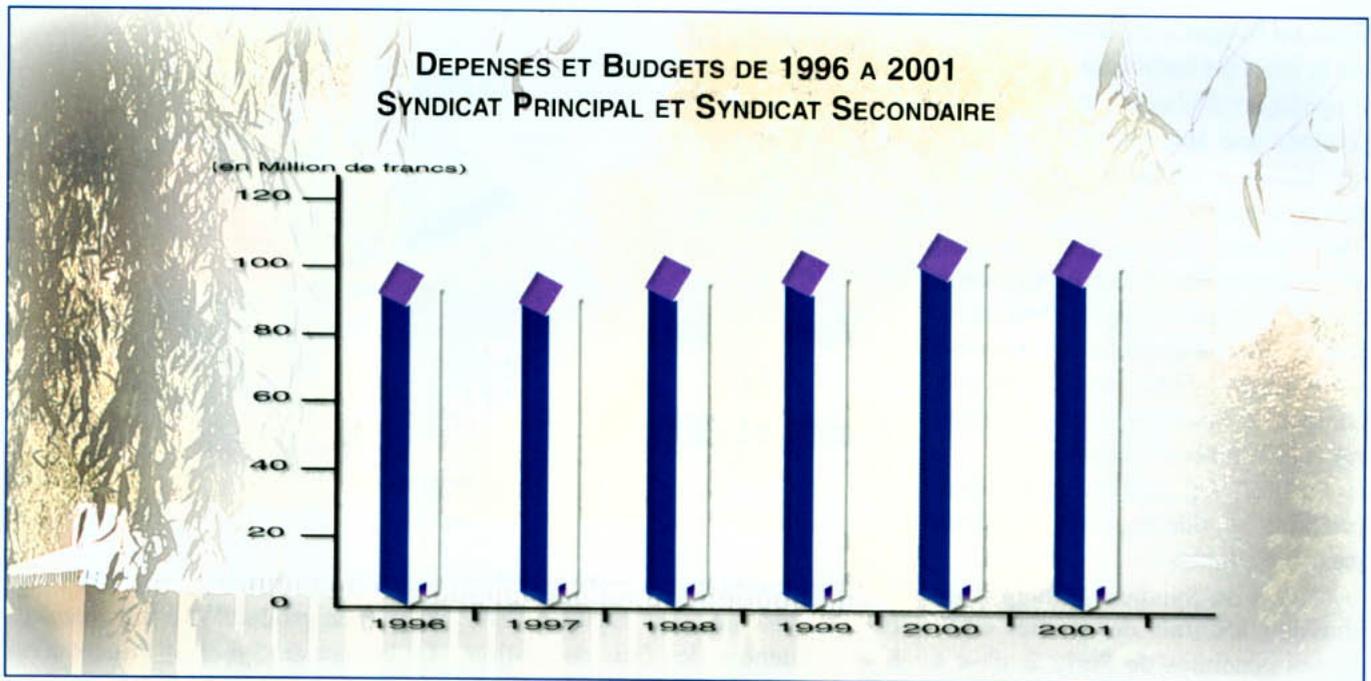
4 rue de Versailles - 78150 Le Chesnay

Spécialiste
à Parly 2 depuis 20 ans

01 39 55 22 41

Etude sur Rendez-vous

LE BUDGET : POURQUOI ? COMMENT ? SUITE...



En Copropriété, il est interdit d'engager des dépenses qui n'ont pas été autorisées par l'Assemblée concernée. Dans son élaboration il est capital de ne pas se tromper d'une part, de ne pas viser trop juste par un budget étriqué d'autre part. Arrêter un budget n'est pas chose facile, il faut faire face aux aléas de la vie quotidienne, telles les réparations urgentes, la mise en sécurité, la mise hors d'eau, la rigueur de l'hiver, etc.

Quelques copropriétaires imaginent faire des économies en réduisant les budgets. Ce n'est qu'illusion. La plupart des lignes de dépenses sont issues de contrats pluriannuels dont les prix sont indexés; il n'y a donc pas de risque de dérapage pour celles-ci. Rappelons que la ligne de dépense chauffage et de la production d'eau chaude représente à elle seule le tiers des charges totales et près des deux tiers du budget Syndicat Principal.

Il faut savoir que les deux paramètres constituant cette ligne sont totalement indépendants de notre volonté, la rigueur de l'hiver qui peut faire varier la consommation d'énergie de plus ou moins 30 %, et le prix du gaz qui suit le prix du pétrole brut, fixé de surcroît en dollars. On peut imaginer un scénario catastrophe ou la facture de chauffage pourrait varier de 23 à 40 millions de francs par exemple.

L'établissement d'un budget est un exercice difficile pour toute copropriété. Mais Parly 2 ayant plus de trente ans d'expérience, il est moins ardu d'y établir un budget réaliste. Il faut rappeler qu'il est plus agréable de découvrir un apurement positif en début d'année, qu'un appel complémentaire nécessitant la convocation d'une nouvelle assemblée générale.

Les économies doivent être recherchées dans l'atten-

tion que l'on porte à la gestion quotidienne, à l'imagination et à la négociation avec nos fournisseurs, plutôt qu'à travers un budget étriqué.

Michel TEXIER

OPTIC 2000

Pack progressif

2 paires
2 pour 1
le prix d'



Pour la 2^{ème} paire GRATUITE, c'est vous qui voyez.

OPTIC 2000*

Centre Commercial Parly 2 - L.P. 605 - 78158 LE CHESNAY CEDEX
Tél. 01 39 54 21 21 - Fax 01 39 55 39 73
*Extension côte FNAC



OPTIC 2000

ASSEMBLEE GENERALE 2001

Budget 2002 du Syndicat Principal

Au cours de l'Assemblée Générale du 14 juin prochain, les copropriétaires/actionnaires sont appelés à voter le budget de fonctionnement du Syndicat Principal pour l'année 2002.

L'organisation juridique impose au Syndic de notifier aux copropriétaires/actionnaires, simultanément l'ordre du jour de l'Assemblée et le montant du budget prévisionnel pour l'année 2002. Celui-ci devant être au préalable soumis au Conseil Syndical Principal au plus tard le 8 mars 2001, il appartient au Syndic de présenter en un peu plus d'un mois une prévision budgétaire, dix mois avant son utilisation.

Pour cela, chaque poste de dépense est analysé, le montant budgété, tenant compte :

- ☞ du réel dépensé lors de l'exercice écoulé,
- ☞ du taux d'augmentation prévisible des éléments essentiels du poste (en liaison avec les commissions chauffage et technique),
- ☞ des modifications des éléments (création ou suppression du poste).

Ce budget est alors présenté à la commission finances et charges, modifié si nécessaire, transmis au bureau du Conseil Syndical Principal, puis débattu et voté en

Conseil Syndical Principal.

Dates des différentes actions et réunions

26 janvier 2001 :

1^{er} arrêté budget réalisé Année 2000

9 février 2001 : Arrêté définitif 2000

13 février 2001 :

Réunion Commission Finances et charges pour examen budget 2002.

17 février 2001 :

Présentation du budget 2002 au Bureau du Conseil Syndical Principal

24 février 2001 :

Envoi du projet 2002 aux présidents de résidences

8 mars 2001 :

Présentation du budget 2002 aux délégués du Conseil Syndical Principal.

Bien entendu, le budget 2001 fait l'objet d'un suivi permanent, avec un contrôle budgétaire trimestriel.

Gérard YOU

POUR OPTIMISER

LE RENDEMENT

& LE COÛT

DES ÉNERGIES

ELYO EST LÀ.



ELYO

Ile-de-France

7, RUE CAMBRONNE - 75739 PARIS CEDEX 15

01 45 66 30 00

NOUS AVONS TANT D'ÉNERGIE À PARTAGER

ELECTION DES REPRESENTANTS DE COPROPRIETAIRES

A la fin de l'année 2000 les copropriétaires ont élu, pour trois années, les membres de leur Conseil Syndical de chaque résidence ainsi que leur délégué au Conseil Syndical Principal...



Elections de 2000

RESIDENCE	PRESIDENT		DELEGUE AU CONSEIL SYNDICAL PRINCIPAL	
AUTEUIL	Monsieur BOQUET	2, square Boileau	Monsieur BOQUET	2, square Boileau
BAGATELLE	Monsieur PONT	3, rue J.M. de Hérédia	Monsieur PONT	3, rue J.M. de Hérédia
BRETEUIL	Monsieur CASTAGNEDE	1, square Eblé	Monsieur CASTAGNEDE	1, square Eblé
CHAILLOT	Madame WROBEL	10, square Chardin	Madame WROBEL	10, square Chardin
CONCORDE	Monsieur CARTON	1, square Saint Forentin	Monsieur CARTON	1, square Saint Forentin
DAUPHINE	Monsieur CHAPOTOT	1, square Bugeaud	Monsieur CHAPOTOT	1, square Bugeaud
ETOILE	Monsieur MONNATTE	5, rue Vernet	Madame SCHNEIDER	5, rue Vernet
FOCH	Monsieur BOUSSET	1, square Puccini	Monsieur LEJEAL	2, square Lalo
GABRIEL	Monsieur RICHET	2, avenue de Camoëns	Monsieur RICHET	2, avenue de Camoëns
GARAGES G.I	Monsieur BETTAN	12, square Saint-Florentin	Monsieur BETTAN	12, square Saint-Florentin
GEORGE-V	Monsieur BOITIAU	5, square Clément Marot	Monsieur VIDAL	5, rue La Pérouse
IENA	Monsieur GASSE	2, square Copernic	Monsieur GASSE	2, square Copernic
LA MUETTE	Mme DETOURBET	5, square Raynouard	Mme DETOURBET	5, square Raynouard
LONGCHAMP	Monsieur PRADAUD	5, square Reliance	Monsieur PRADAUD	5, square Reliance
LOUVRE	Monsieur PEUMERY	4, square des Marronniers	Monsieur PEUMERY	4, square des Marronniers
MAILLOT	Monsieur RECHAGNIEUX	2, square Pergolèse	Monsieur BUSCH	4, square Pergolèse
MONCEAU	Monsieur JALLOT	5, square de Tocqueville	Madame TARDY	5, square de Tocqueville
NEUILLY	Monsieur TEXIER	2, square Mermoz	Monsieur TEXIER	2, square Mermoz
ODEON	Madame MERELLI	4, square Debussy	Monsieur BUFFET	9, square Debussy
OPERA	Monsieur BEAUFILS	3, square Choiseul	Monsieur BEAUFILS	3, square Choiseul
ORANGERIE	Madame LECLUSE	1, square des Feuillants	Madame LECLUSE	1, square des Feuillants
ORSAY	Madame SOULLIER	4, square Surcouf	Monsieur RIBAUD	4, square Raphaël
PALAIS-ROYAL	Monsieur SOISSON	1, square Montpensier	Monsieur POIRIER	1, square Montpensier
PASSY	Monsieur LECLERC	3, square de l'Alboni	Monsieur LECLERC	3, square de l'Alboni
PRE-CATELAN	Monsieur LABELLE	1, square Spontini	Monsieur LABELLE	1, square Spontini
RANELAGH	Monsieur ASTROLOGI	3, square Raphaël	Monsieur ASTROLOGI	3, square Raphaël
RIVOLI	Monsieur ROBIN	3, square de Mondovi	Monsieur ROBIN	3, square de Mondovi
ST-AUGUSTIN	Monsieur MARCHAND	6, square Jasmin	Monsieur MARCHAND	6, square Jasmin
ST-CLOUD	Monsieur SAUVEE	1, square Fantin Latour	Monsieur SAUVEE	1, square Fantin Latour
ST-GERMAIN	Monsieur SUET	3, square Furstenberg	Monsieur SAVARY	5, square Furstenberg
ST-HONORE	Monsieur MILHORAT	4, square d'Astorg	Monsieur PATANCHON	2, square du Retiro
ST-JAMES	Monsieur TORRIONE	6, square Bretteville	Monsieur CASTET-BAROU	9, square de Bretteville
ST-MICHEL	Monsieur LERIDON	8, square du Dragon	Monsieur LERIDON	8, square du Dragon
SOLFERINO	Monsieur YOU	8, square Bainville	Monsieur YOU	8, square Bainville
TROCADERO	Monsieur MARCILLE	4, square Poussin	Madame PETER	6, square Poussin
TUILERIES	Monsieur LOUDET	1, square Castiglione	Monsieur LOUDET	1, square Castiglione
VARENNE	Monsieur LEBEFAUDE	2, square de Luynes	Monsieur LEBEFAUDE	2, square de Luynes

ELECTION DES REPRESENTANTS DE COPROPRIETAIRES

SUITE...

Et c'est en janvier 2001 que les délégués ont élu à l'unanimité les membres du bureau du Conseil Principal : une équipe expérimentée, soudée et efficace compte tenu de la variété et la complémentarité de ses membres.

Michel PRADAUD
Jean-François PEUMERY
Louis SAUVEE
Gérard YOU

Jean-Claude BUFFET
Monique TARDY
Danielle SCHNEIDER
Patrick CHAPOTOT
Michel TEXIER

Président
Vice Président en charge de la communication
Vice Président en charge de l'informatique
Vice Président délégué aux finances, aux charges,
au Club ARS et au Conseil Adm. SAIC
Secrétaire Général / Administrateur SAIC
En charge des affaires juridiques
Fiscalité
Grands ensembles
Trésorier délégué aux commissions techniques et chauffage



Le Président



Michel PRADAUD, réélu avec l'ensemble de son équipe à la tête du Conseil Principal est heureux de continuer à consacrer beaucoup de son temps à Parly 2.

Le bénévolat, c'est sa vie.

Jeune retraité de l'industrie automobile, il va pouvoir aujourd'hui s'y laisser aller jusqu'à la boulimie. Parly 2, plus grande copropriété d'Europe, n'est pas suffisante pour étancher sa soif. Il anime plus qu'il ne préside l'Union

des Grandes Copropriétés, dont l'un des buts est de faire évoluer la loi sur la copropriété.

Il fréquente les ministères du Logement et de la Justice, participe aux colloques et tables rondes, aux manifestations sur le logement et la copropriété, ferraille avec le CSA, la SACEM et l'ANGOIA lorsque ces organismes essayent de pénaliser les résidents d'habitations collectives, au mépris de l'éthique et de l'égalité.

Ses qualités et sa force relationnelle étant tout naturellement convoitées, il assiste la Société

des Centres Commerciaux, dans les relations avec les instances régionales et nationales ainsi que pour des projets de développement.

Ce qui ne l'empêche pas de conseiller une société internationale d'audit d'organisation intervenant auprès des grands constructeurs automobiles en France.

Il pratique le jogging avec une partie de son équipe chaque dimanche dans le parc.

Nous le remercions au nom de tous.

J-F P



FIR DEVELOPPEMENT SA

- Isolation Thermique
- Ravalement
- Peinture
- Carrelage



4, rue Louis BLEROT - 78130 LES MUREAUX
Tél. : 01 30 99 42 22 - Télécopie : 01 30 99 42 24 - Email : fir@wanadoo.fr



LA TEMPÊTE... UN NOUVEAU BILAN....

La tempête du 26 décembre 1999 a occasionné un certain nombre de dégâts à nos résidences et à nos arbres. Un an après il est temps de faire à nouveau le point. Le total des factures des réparations aux parties communes des immeubles est de l'ordre de 1,2 million de Frs. Une trentaine d'entreprises sont intervenues et les principales réparations ont concerné les acrotères, les antennes, les pare-vues, les trappes ascenseurs, les skydômes et les chapiteaux... heureusement, tout est rentré dans l'ordre. Trois cents arbres sont tombés, répartis très irrégulière-

ment entre les résidences; certaines ont été peu touchées en nombre, comme Breteuil, Passy, Trocadéro, St James, voire pas du tout comme Ranelagh; d'autres comme Dauphine ont perdu cinquante deux arbres ! Dix sept à Louvre, dix à Pré-Catelan ou Concorde. Les espèces ont été touchées de manière inégale, principalement les peupliers (cinquante deux), les cèdres (quarante et un), les saules (trente et un), les thuyas (trente deux) et les prunus (vingt quatre)... Il y a plus d'une leçon à tirer de ce désastre.

Catherine RICH

SQUARE FURSTEMBERG LE 27 DECEMBRE 1999....

Souvenir lugubre du hurlement du vent, du déferlement de la pluie sur nos volets, de l'attente anxieuse de la fin de la tornade. Vers le milieu de la matinée, "soulagement", le calme revenu nous permet d'aller constater la situation de notre environnement.

Rencontres et échanges avec d'autres copropriétaires.

Chacun évoque le drame que nous avons traversé mais le pire ne s'est pas produit, aucune personne n'a été blessée, aucun arbre ne s'est abattu sur les immeubles.

Constatations dans la résidence du déracinement de quatre arbres, deux saules pleureurs dont l'un était planté sur le haut du talus. De ce sinistre il faut tirer une leçon : éviter de retenir un tel emplacement où les racines se propagent superficiellement et non en profondeur, ce qui a pour conséquence une stabilité précaire d'où une faible résistance au vent.

Les deux cèdres, comme la plupart des autres ailleurs n'ont pas résisté à la force du vent sur le feuillage.

Chez notre voisin de la résidence du Pré Vert, une dizaine de peupliers plantés le long du mur mitoyen ont subi un début d'arrachement risquant de provoquer un accident de personnes ou de s'abattre sur les véhicules en stationnement. Un contact rapide a été pris avec le propriétaire pour voir avec lui les dispositions à prendre. Sous quelques jours il a fait procéder à leur abattage.

Dans l'environnement proche, un chêne très important du Pré Vert s'est abattu sur deux voitures en stationne-



ment et sur une voie d'accès de notre résidence. Heureusement aucun de ces véhicules n'était occupé.

La rue de Louveciennes était coupée par plusieurs sapins. L'organisation de l'enlèvement des arbres a été menée de main de maître, notamment pour remettre la route en circulation.

Ce type de sinistre est inclus dans notre police d'assurances. Le coût de l'enlèvement des arbres est pratiquement couvert en totalité et une enveloppe de 15 000 Frs a été votée lors de la dernière Assemblée Générale de notre résidence pour solder le coût de la replantation. En revanche plusieurs années s'écouleront pour retrouver le charme de notre environnement, mais ces dégâts sont bien minces comparés aux régions véritablement sinistrées.

Jean-Noël SUET

DU COTE DU CENTRE COMMERCIAL...

ça s'est passé à PARLY 2...



ont voulu répondre à cette demande de la clientèle et ont transformé le centre commercial en véritable vitrine de l'art moderne et contemporain.

Depuis plusieurs années l'art contemporain s'ouvre au monde. Il n'est plus enfermé dans les galeries et les musées. La présentation de la création contemporaine dans la ville ou dans la rue nous est devenue familière, le rapprochement de l'art et de la mode ne surprend plus. L'art change d'espace et de lieu.

Suivant cette mouvance, nous voulions faire rentrer l'art contemporain dans un lieu de consommation : un centre commercial, le plus prestigieux de tous, fréquenté par vingt millions de visiteurs par an, curieux et demandeurs d'événements culturels.

Une centaine d'œuvres exposée par les galeries invitées a été disséminée dans le centre, modifiant l'espace et donnant l'envie aux visiteurs d'un nouveau regard, d'un nouveau parcours, retrouvant des noms prestigieux : Alechinsky, Miro, Nicky de Saint Phalle... tout en découvrant de jeunes artistes. Peintures, décors, estampes, sculptures, photographies, vidéos ont offert un aperçu de la création au tournant du millénaire.

Plus grande, plus belle, plus moderne...

...la nouvelle FNAC

a ouvert ses portes le **23 novembre** pour notre plus grand plaisir. Elle vous accueille désormais sur deux niveaux, près de C & A. Vous y trouverez tout ce que vous cherchez et même une FNAC Junior.

ça se passera à PARLY 2...

Un événement pour 2001 :

A partir du **2 avril**, PARLY 2 **change ses horaires d'ouverture**. Pour mieux répondre à votre attente et à vos besoins, Parly 2 sera désormais ouvert :

Du lundi au vendredi de **10 h à 21 h**

Le samedi de **10 h à 20 h**

Les magasins alimentaires seront ouverts, du lundi au samedi de **9 h à 21 h**

et

Pour une soirée en famille ou entre amis

...les cinémas et restaurants vous accueilleront comme

Le salon de l'art contemporain :

Un événement inédit dans un lieu inattendu pour rapprocher l'art et le grand public.

ETONNEZ-MOI !

En octobre dernier, les commerçants de Parly 2



avant, aux mêmes horaires.

Bientôt un nouveau né pour Parly 2, déjà très en Forme...

DECATHLON

ouvrira ses portes courant **avril**

Niveau haut, entre Truffaut et Habitat, en lieu et place de l'ancienne FNAC.

Du programme 2001, nous n'allons pas, de suite, tout vous dévoiler, mais simplement l'essentiel :

Salon des antiquaires :

Rendez-vous incontournable Parlyzien, le salon des antiquaires débutera le **lundi 9 avril** pour se terminer le **samedi 21 avril**.

La rareté, l'excellence et le brio des objets, meubles et autres petites merveilles... les nostalgiques du passé vont se régaler.

Les ateliers créatifs (Pâques, fête des Mères, Halloween) :

Parly 2 vous donnera rendez-vous, pour chacun de ces événements, au niveau bas, côté BHV, et vous proposera de vous initier à l'art créatif.

Mercredi et samedi : atelier pour les enfants,

Jeudi et vendredi : atelier pour les adultes...

Et c'est GRATUIT.

Salon "Art de la table" :

Du **2 au 12 mai**, ce salon, inédit à Parly 2, vous permettra de découvrir les plus belles réalisations de décoration en matière d'art de la table. Une décoratrice d'intérieur professionnelle se tiendra à votre disposition pour vous proposer des ateliers thématiques et ses conseils avisés.

Show mode :

Le show mode, événement tant apprécié à Parly 2, revient en 2001. Pour découvrir les tendances de la mode, rendez-vous du **9 au 12 octobre**.

Bien d'autres événements vous attendront tout au long de l'année dans votre centre commercial Parly 2 tels que le salon des gourmets, le salon de l'auto, les automates de Noël et bien entendu les opérations commerciales.

Internet :

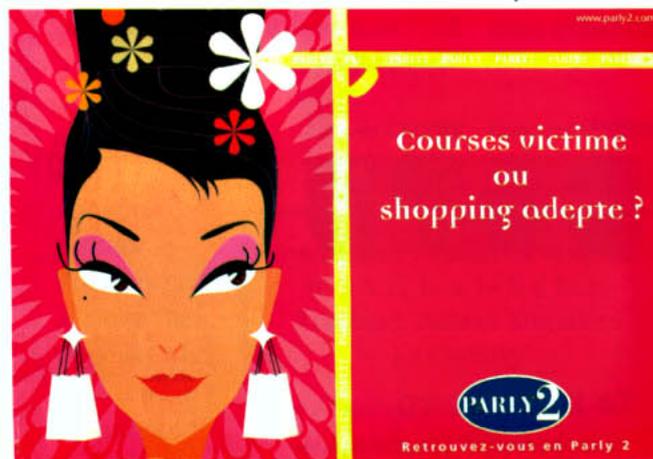
Votre site www.Parly2.com vit bien, même très bien.

Et pour qu'il vive encore mieux, pour une meilleure convivialité, il apparaîtra bientôt "relooké", plus beau, plus moderne.

A bientôt sur le web.

N'hésitez pas à nous contacter sur acparly@parly2.com

Sylvie NADREAU



INTERNET...

En ce début de 3^{ème} millénaire, un nouveau monde est en train d'émerger. C'est un monde virtuel...

Vous l'avez reconnu, c'est celui d'Internet. Assez vite, des esprits originaux et innovateurs ont compris qu'Internet était un nouveau territoire où la distance était abolie et où il était possible d'imaginer un grand nombre de services originaux et adaptés aux nouvelles attentes des utilisateurs.

Parly 2 est fier de figurer parmi les communautés les plus avancées pour mettre au service des Parlysiens ces fameuses technologies de l'information et de la communication dont on nous parle tout les jours.

Depuis le site témoin que l'association PARLY.COM a mis en place en décembre 1997 jusqu'au site actuel inauguré en Juillet 1998, les remarques ont été très riches d'enseignements sur vos attentes.

Le succès d'Internet est tel qu'il est devenu la principale source d'informations d'actualité pour la majorité des internautes, derrière la télévision et les chaînes d'information continue, mais devant la radio et les journaux !

Pour satisfaire ce besoin et amplifier ce phénomène, un modèle est en train d'émerger : celui du portail. L'objectif de ce modèle est de faire gagner du temps en permettant à l'internaute d'accéder rapidement à de l'information pertinente quand et où il le souhaite.

L'objectif d'un portail est d'offrir sur un

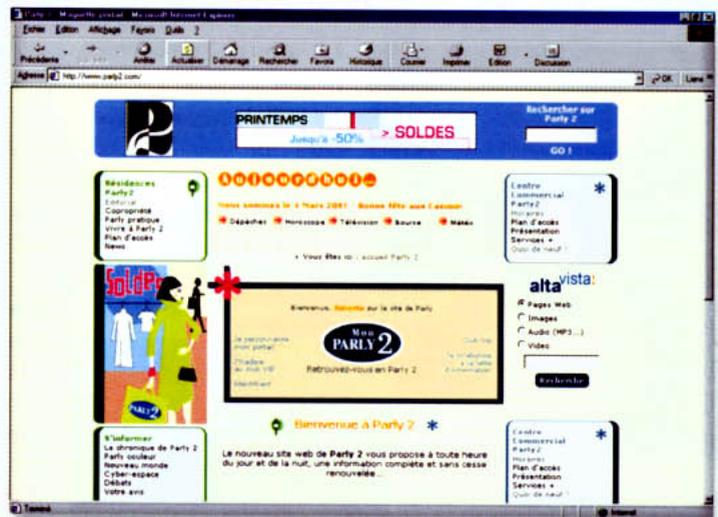
point d'entrée unique, différents contenus adaptés à des communautés d'intérêts, parfois restreintes, mais aux motivations fortes.

Basés sur le modèle de la télévision, ils proposent des bouquets

de services. Ainsi, les internautes vont sur leurs portails pour retrouver leurs sources d'informations favorites, telles que les prévisions météo, les dépêches économiques, les cotations boursières ou des nouvelles de leur copropriété.

Le portail est une interface universelle. Après l'Internet de la Communication avec la messagerie et les forums, après l'Internet de la Navigation avec le Web, voici l'Internet de la Diffusion qui permet de construire des systèmes d'information d'un type nouveau, piloté par les flux d'information, permettant de retrouver rapidement et facilement l'information, sous une forme facile à exploiter.

Parly 2 a choisi d'accompagner ce changement : parce que chaque internaute est unique, Parly 2 prépare depuis plusieurs mois un portail internet personnalisable :



"MonParly2.com".

Les utilisateurs pourront définir leur profil et leurs centres d'intérêts afin de disposer de services personnalisés et d'une information adaptée à leurs besoins à partir de n'importe quel navigateur.

Ce portail est en cours de développement depuis le début de l'année, ce qui a été possible par la mise en place fin 2000 d'un nouveau serveur entièrement dédié à Parly 2. Cette opération, assez onéreuse, est entièrement auto-financée et ne coûte donc pas, il est utile de le rappeler.

Site Internet de Parly 2 :

<http://www.parly2.com>

Franck POIRIER



CGPG

SA au capital de 504 000 Euros

11 bis, rue Jean-Jacques ROUSSEAU - 94203 IVRY-SUR-SEINE Cedex

Tél. 01 45 21 67 67 - Fax. 01 45 21 67 68

e-mail cgpg@cgpg.fr



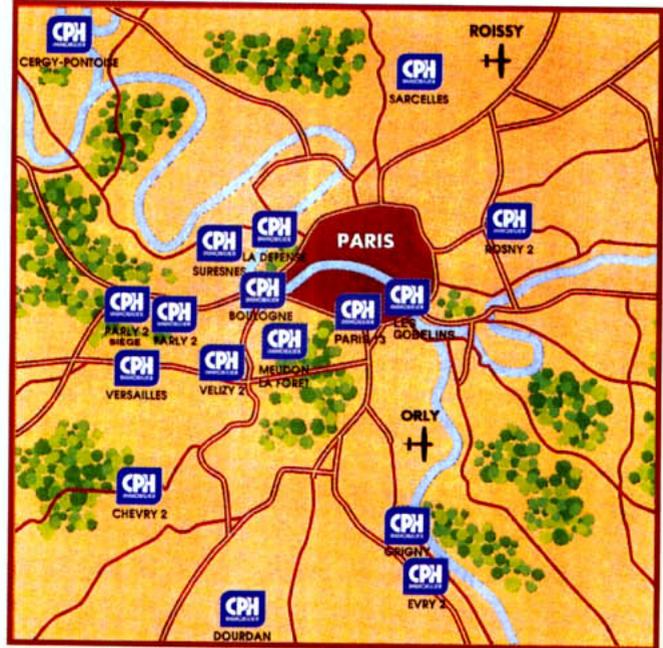
PEINTURE INTERIEURE - TRAITEMENT DE FACADES
ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTERIEUR

**TRANSACTION
LOCATION
GESTION LOCATIVE**

CPH Immobilier :

Un réseau d'agences immobilières implantées sur Paris et la Région Parisienne

- 45 000 transactions
- 22 000 locations
- 2 500 biens gérés



Implantation des agences du Réseau CPH Immobilier

2 AGENCES INCONTOURNABLES A PARLY 2 :

**AGENCE DE PARLY 2
"SIEGE"**

2, avenue Charles de GAULLE
78150 - Le Chesnay
Tél : 01 39 54 43 46
Fax 01 39 55 54 94

**AGENCE DE PARLY 2
"CENTRE COMMERCIAL"**

Centre Commercial Parly 2
78150 - Le Chesnay
Tél : 01 39 55 48 00
Fax : 01 39 55 54 94

3615 : CPH IMMO

www.parly2.com/parly2/vivre/immo.html
Email: reseau.immobilier@cph.fr

La Lettre de Parly 2

Éditée par l'Association **PARLY.COM** :
Local Postal 376 - 78158 Le Chesnay cedex

Président : M. Pradaud, Directeur de la publication.

Vice-Président délégué : J.F. Peumery,
Directeur de la rédaction.

Ont également participé à la réalisation de ce numéro : J. Caulier, S. Nadreau, F. Poirier, C. Rich, J.N. Suet, M. Texier, G. You.

Photos : N. Broquin, Club Ars, S. Nadreau, M. Texier.

Dessin humoristique : D. Lizambard.

GLOBAL GRAPH - 01 60 12 60 95 :
Création, maquette, réalisation, impression, mise sous film de La Lettre.

Publicité C.G.P.G : C.G.P.G
Publicité CPH IMMOBILIER : CPH IMMOBILIER
Publicité CULINELLE : CULINELLE
Publicité ELYO : ELYO

Publicité FIR DEVELOPPEMENT : FIR DEVELOPPEMENT
Publicité OPTIC 2000 : OPTIC 2000